



COMITE DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON DE SEINE MARITIME

Siège social : 7 rue d'Orimont- 76740 SAINT PIERRE LE VIEUX

Compte-rendu de la réunion du 20 février 2014 à Yerville

Présents : Mrs. J.J. Bergeret - P. Fageol - R. et H. Hermier - C. et D. Hedou - Y. Pigeon
S. Hautefeuille - A. Mekhneche - P. Baron - J. Partapa
Excusés : S. Lefèvre - M. Delamare - S. Vauzelle - C. Riaza - C. Lattelais

1 Adoption du CR du 22 janvier 2014

Adopté à l'unanimité.

2 Informations

Fonctionnement

Le Président exprime son mécontentement et accepte d'endosser les responsabilités de sa fonction pour les événements qu'il a traduit par un mail aux clubs et à la commission arbitrage pour les éventuelles sanctions aux jeunes joueurs. S'il comprend l'avalanche de mails suite au départemental jeunes, il ne s'attendait pas à la multiplication des mails avant le TDJ et regrette l'absence de proposition concernant le Carré d'As qui devrait déjà être finalisé.

Il demande une analyse de la préparation du championnat et une proposition de gestion qui serve de cadre précis à ces compétitions.

Campagne CNDS **date butoir 31 mars**

J.J. Bergeret a assisté à une réunion à Dieppe, peu d'infos supplémentaires par rapport à la note d'orientation axée sur l'emploi, une note spéciale sera préparée et envoyée aux clubs en début de semaine.

Droit à une seule action hors des projets proposés sur la feuille d'orientation :

Réunion CNDS

P.Fageol et A. Mekhneche, réunion au Havre, Mme Nallet (responsable notamment du badminton) dans son discours précise les points suivants :

Il est essentiel de bien lire la lettre de cadrage du CNDS.

La priorité du CNDS est mise sur l'emploi qualifié et la réduction des inégalités à la pratique sportive.

Droit à une seule action hors des projets proposés sur la feuille d'orientation :

Les actions prioritaires peuvent être en faveur :

- des territoires prioritaires (ZUS ou milieu rural)
- des pblics fragilisés (jeunes filles, femmes, malades)
- des personnes en situation de handicap
- des publics périscolaires

Il est possible de remplir un dossier spécifique pour les actions "Sport et Bien Etre"

Il est important de joindre le projet associatif pour mettre en perspective et cohérence les actions du club.

Il comprend :

Etat des lieux

Objectifs à moyen et long termes

Moyens pour y parvenir

Les actions prioritaires dans le cadre du CNDS

Des critères de mesure et d'évaluation de l'action

A défaut d'un projet associatif, un diagnostic est le minimal requis.

L'action "Ecole de Bad" est toujours vivement conseillée, mais n'est prioritaire que dans le cas où elle touche du public "prioritaire".

Le pourcentage attribué à une action dépend avant tout de la valeur de l'action et du projet.

Certaines actions peuvent être fortement subventionnées

L'enveloppe est maintenant régionale au lieu de départementale mais aucune information sur le partage.

Pour le e-dossier CNDS Un code d'accès devrait être attribué aux comités pour valider les e-dossiers des clubs, mais cela n'est pas encore au point.

Action sur le bénévolat à préciser sur le rapport CNDS dans les dernières lignes de chaque colonne des budgets.

Suivi des dossiers par J.J. Bergeret sur dossiers envoyés sur internet plutôt que dans la version "papier". L'avis du Comité n'est donné que lors de la rencontre avec le responsable CNDS

Chaque club doit envoyer un dossier complet à la DDCS mais au Comité le dossier électronique suffira.

Le Codep est à la disposition des clubs pour travailler sur le dossier.

Handibad et Parabadminton

Parabadminton est la Nouvelle appellation officielle

Formation Initiateur Parabadminton

Prise en charge par la FFBAD (formateurs)

Organisation 16 et 17 mai

acceptée par le CA du CDBSM

Stage envisageable à Canteleu les 16 et 17 mai confirmation attendue.

inscriptions sur le site de la fédération.

Il faut avoir 1 diplôme d'animateur (jeune ou adulte) et le module technique pour postuler à cette formation Pascal Baron et Alain Mekhneche sont en charge de l'organisation.

Nous profiterons de cette occasion pour signer la convention.

Canteleu inauguration du gymnase le 11 mars à 18 heures nous ferons une démonstration de Parabadminton.

Championnat d'Europe Parabadminton à Murcia (Espagne)

9 au 14 septembre

Championnat de France Parabadminton

Ligue midi Pyrénées

entre 1er nov. et 21 décembre à confirmer

4 à 5 autres tournois répartis géographiquement en France.

Convention nationale Parabadminton

La convention n'a pas été signée le président de la FFH gravement malade en convalescence, elle sera signée à l'AG de la FFBAD le 26 avril.

Les Codep ou les ligues devront avoir à disposition deux fauteuils "spécial badminton" en cas de besoins des clubs.

Une demande sera faite à FRDAMS , il faut prévoir le financement des 25% qui ne sont pas pris

en charge.

Un référent Parabadminton doit être nommé dans chaque ligue et Codep, pour nous le référent est Pascal Baron.

3 Trésorerie

Contractualisation

Justification des budgets développement

La ligue a touché 5000 euros sur une action qui n'était pas prévue, une demande de partage a été émise par le Comité en attente de réponse.

Prêt de Romain Lechalupé à la ligue

Demande pour remplacer Yann Boulet qui doit se rendre pour le D.A.I. dans le Pas de Calais.

Attente d'une demande officielle de la Ligue.

Romain a déjà été prêté en septembre et le Comité n'a rien touché pour sa prestation...

problème à régler au niveau de la ligue.

Révision répartition horaire GELYD76

Répartition horaire 35h à revoir éventuellement lors de l'AG du groupement d'employeurs.

5 h Doudeville 7 h Yvetot 10 h Luneray et 13 heures Comité

4 Organisations et compétitions

Bilan Championnat Départemental Jeunes

Nous étions heureux de réunir tous les jeunes en un même lieu mais il s'est avéré que la réalisation a posé de gros problèmes.

Après de longues discussions sur les problèmes survenus, nous allons mettre en projet un

Cahier des charges "light" spécial Championnats Individuels

Alain Mekhneche et Jacqueline Partapa vont travailler sur le projet

Gestion des tables de marque prochains TDJ

Nous signalons de nouveau que les inscriptions TDJ doivent parvenir à Corinne

(ainsi que pour toutes les compétitions départementales)

Les deux responsables de bassins Jacqueline Partapa et Carole Farcy sont les deux interlocutrices en cas de question.

Corinne envoie une newsletter sur l'organisation des TDJ dès qu'elle a tous les éléments pour informer sur les horaires et le lieu précis.

Bilan Statistiques TDJ :

TDJ le bilan est encourageant : 304 participants au total des catégories

5 Développement

Têtes de réseau remise dotation et conférenciers

sur secteur du Havre

remise aux 12 clubs à Mont Gaillard le **29 mars 16 heures** lors du championnat simple "D"

ASHB - ASCLNA - BBC76 - BCDHF - BPLED - CLBF - CLGB - ESMGO - HBC - LCH - PMBC -SLAC -USL

Ces clubs devront amener la convention signée. (jointe au compte-rendu de notre réunion)

sur secteur Rouen/Dieppe

Les lieu et date sont à préciser.

Tôtes contact

Sylvain Hautefeuille a contacté la mairie afin de récupérer des créneaux de badminton dans cette nouvelle salle. En attente du rappel de la mairie.

En cas d'accord, Le club de Barentin, qui souffre de ne pas avoir beaucoup de créneaux, notamment pour organiser des compétitions le dimanche matin, créera une "antenne".

Nous espérons ainsi attirer des joueurs locaux, permettre aux joueurs de Barentin de récupérer des heures et cela, en profitant de la structure associative déjà existante à Barentin.

Une démonstration est proposée pour attirer le public.

Suggestion : création d'antenne, manière de "parrainer" l'activité dans une commune sans club ou Projet création de club : le Codep et ses membres ouvrent un club dans une commune sans badminton.

Les membres du comité sont les membres du bureau du club, si pas de volontaires en local, et si au bout d'un an personne ne reprend le club on le ferme / faire un prospectus à destination affichage en mairie sur la facilité de créer un club de badminton.

Une grosse réserve pour le Président qui doit avoir sa licence dans le club et aucun autre.

Nouvelle salle de Clères

Une nouvelle salle également à Clères, Romain va être missionné pour une visite

Révision du partenariat avec Rey (Ligue)

Les termes du partenariat préparé ont changé et insistent maintenant sur l'obligation pour les élèves de prendre une licence dans un club Ht-Normand. Une présentation du nouveau partenariat sera soumis à l'approbation de la Ligue et du Comité.

Contact :

Pascal Baron a pris contact avec Beuzeville la Grenier

Ouverture de la salle en avril avec peut-être seulement 3 ou 4 terrains tracés

6 Statistiques

3196 licenciés au 18 février.

Quasiment pas de progression par rapport à la saison passée qui était exceptionnelle en termes de progression. Le taux de fidélité est plutôt bon mais le renouvellement (remplacement de ceux qui sont partis) reste très faible.

Voir le détail par club dans l'onglet "situation licences"

7 Formation

Les stages du Bassin du Havre tombent la plupart du temps en concurrence avec des compétitions jeunes ce qui fait que nous avons moins de participants, le dernier ayant été annulé.

On avait fait des remarques quant aux problèmes créés par rapport au calendrier mais aucun changement n'a été effectué.

Gestion des stages de 2 jours :

L'an dernier ils étaient ouverts à tous, mais cette année ils sont liés à une sélection départementale en vue de former une équipe.

On attend plus d'info par rapport aux bilans des stages effectués et de ceux qui arrivent.

8 Questions diverses

Journée passage de plumes à renouveler ?

Voir Si Romain et Cyrille seraient disponibles un mercredi après midi à Yerville

Labellisation

Saison 2013-2014 : Il ne devrait pas y avoir de modification majeure sur les critères.

Réunion **Mardi 18 mars** Comité restreint pour régler les affaires courantes avant l'absence J.J. Bergeret si nécessaire (possible au Havre pour vous arranger.)

prochaine réunion le jeudi 10 avril 19h30 à Yerville

Le président,
Jean-Jacques BERGERET

Handwritten signature of Jean-Jacques Bergeret in black ink, written in a cursive style.

La secrétaire,
Huguette HERMIER

Handwritten signature of Huguette Hermier in blue ink, written in a cursive style.